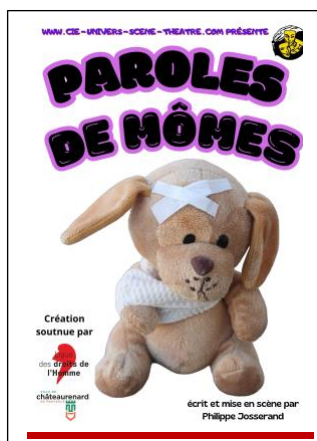




BONJOUR

Ce texte a été envoyé par mail par l'auteur ou téléchargé sur le site.

« Tout artiste indépendant vit de son travail de création. Ce choix artistique a un coût : celui d'un long travail de création afin d'oublier la frénésie d'une société de consommation qui étouffe notre âme d'enfant et notre liberté de création qui sont en nous. Merci de votre compréhension ». Philippe Josserand

Ce texte est protégé par les droits d'auteur.

En conséquence avant son exploitation, vous devez obtenir l'autorisation de l'auteur soit directement auprès de lui, soit auprès de l'organisme qui gère ses droits par exemple la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques) pour la France et dans tous pays Francophones.

Pour les textes qui sont protégés et déposés à la SACD, celle-ci peut faire interdire la représentation le soir même si l'autorisation de jouer n'a pas été obtenue par vous ou par la troupe.

Le réseau national des représentants de la SACD (et leurs homologues à l'étranger) veille au respect des droits des auteurs et vérifie que les autorisations ont été obtenues, même a posteriori. D'ailleurs vous pouvez, dans certain cas, obtenir des réductions, si vous demandez les autorisations en amont.

Lors de sa représentation la structure de représentation (théâtre, MJC, festival, etc.) doit s'acquitter aussi des droits d'auteur et la troupe doit produire le justificatif d'autorisation de jouer. Le non-respect de ces règles entraîne des sanctions (financières entre autres) pour la troupe et pour la structure de représentation ou la société de production. Ceci n'est pas une recommandation, mais une obligation, y compris pour les troupes amateurs.

Merci de respecter les droits des auteurs afin que les troupes et le public puissent toujours profiter de nouveaux textes.

THÉÂTRE DESTINÉ AUX ENFANTS

Joué par des adultes.

PAROLES DE MÔMES !

Auteur : Philippe JOSSERAND

Œuvre Déposée et protégée par la SACD en janvier 2021.



Ligue
des **droits de**
l'Homme
FONDÉE EN 1998



Avec le soutien de

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Caractéristiques

Genre : Spectacle d'enfants. Comédie décalée, drôle et parfois dramatique sur les droits de l'enfant.

Durée approximative : Selon le nombre des textes joués.

Distribution : Groupe de 30 enfants

Décor : Selon l'inspiration du metteur en scène.

Costumes : Les pantalons seront noirs et les tee-shirt de toutes les couleurs, unis, sans marque, dessin et logo.

Public : Spectacle tous publics

Synopsis : Voici une comédie pour la jeunesse qui valorise le respect des droits de l'enfant dans notre société. Cette création présente les articles de la convention définie par l'ONU en 1989 et par de nombreux pays sur les droits de l'enfant. Une convention qui appartient aux droits de l'Homme et qui est trop souvent ignorée par les états et leurs dirigeants, voire peu ou pas respectée. Les droits de l'enfant constituent le socle de l'éducation de l'enfant dans l'avenir de nos sociétés. Cette pièce, jouée par les enfants, s'adresse avant tout, à eux et aux parents, puis plus largement aux institutions et aux dirigeants de ce monde et aux personnes malveillantes à l'égard des enfants, insidieusement cachées dans notre environnement parfois direct. C'est un rappel à la fois aux lois et aux devoirs des parents, un rappel aux êtres humains envers leurs enfants. Ce texte amène à réfléchir sur l'amour que l'on porte à nos enfants, sur l'éducation affective et au respect que l'adulte doit à sa famille. Les enfants sont l'avenir, la liberté et l'exemple d'une société qui se respecte et qui fait le bien pour un futur meilleur.

CONTACT :

Mail à l'adresse suivante : philipjosserand@gmail.com - **Portable : 06 62 22 78 48**

SCÈNE 1 – LES DROITS DE L'ENFANT

Sur une musique, tous les 2 comédiens, une femme, un homme entrent sur le plateau en disant et répétant :

LES 2 COMÉDIENS : « Respectons les droits des enfants, respectons les droits de l'enfants, respectons les droits des enfants, etc. ». *Ils appellent le public de la salle à les suivre.* Allez tous ensemble. « Respectons les droits des enfants, respectons les droits de l'enfants, respectons les droits des enfants, etc. ». *Ils s'arrêtent face au public.*

COMÉDIEN 1 : Waouh ! Ça fait du bien.

COMÉDIEN 2 : Et ça met de l'ambiance ! Vous allez bien les enfants ? *Réponse.* Super !

COMÉDIEN 1 : Allez, on enchaîne les grandes lignes sur le texte de la convention des droits de l'enfant. Vos droits ! Vous êtes Ok ? *Réponse.* Super !

SCÈNE 2 – LA CONVENTION 1989

COMÉDIEN 1 : Les enfants, écoutez bien ! Le 20 novembre 1989 est la date anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. Allez tous ensemble les enfants, dites : Yoooooooooh ! C'est nous !

TOUS LES ENFANTS DE LA SALLE : *Ils lèvent le poing.* Yoooooooooh ! C'est nous !

COMÉDIEN 2 : Dans cette société, où vous êtes nés, vous avez des droits comme les grands. Cette convention a été choisie pour célébrer partout dans le monde la journée des droits de l'enfant. C'est-à-dire vous les mômes !

COMÉDIEN 1 : Une occasion de rappeler que les droits de l'enfant sont encore trop souvent bafoués.

COMÉDIEN 2 : Ah oui ! Aujourd'hui, notre spectacle vise à vous sensibiliser ainsi à la cause des enfants, comme ça, vous pourrez le dire à vos parents ! « Je suis peut-être un enfant mais j'ai des droits aussi ! »

COMÉDIEN 1 : Et paf ! Comme ça, vous prenez pleinement conscience de vos droits. Allez tous ensemble : Yoooooooooh ! C'est nous ! *Il fait un geste.*

TOUS LES ENFANTS DE LA SALLE : Yoooooooooh ! C'est nous !

COMÉDIEN 2 : Cette Convention a été adoptée à l'unanimité par l'ONU le 20 novembre 1989.

COMÉDIEN 1 : Depuis, cette date clé, elle est devenue celle de la journée mondiale des droits de l'enfant.

TOUS LES ENFANTS DE LA SALLE : Yoooooooooh ! C'est nous !

COMÉDIEN 2 : Le texte est aujourd'hui ratifié, par tous les pays du monde, à l'exception des Etats-Unis et la Somalie.

COMÉDIEN 1 : Allez tous ensemble ! *Tend le pouce vers le bas.* Ouhhhhhhhhhhhh ! La honte !

TOUS LES ENFANTS DE LA SALLE : Ouhhhhhhhhhhhh ! La honte !

COMÉDIEN 1 : Voici les 4 principes fondamentaux de la Convention relative aux droits de l'enfant !

COMÉDIEN 2 : La priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, le droit de vivre, de survivre et de se développer...

COMÉDIEN 1 : Et le respect des opinions de l'enfant. Attendez les mômes, c'est pas fini, vas-y, enchaîne...

COMÉDIEN 2 : L'enfant doit aussi recevoir la protection et l'assistance dont il a besoin pour pouvoir vivre et jouer...

COMÉDIEN 1 : Ah bon, jouer ?

COMÉDIEN 2 : Attends, j'ai pas fini ma phrase... et jouer aussi pleinement son rôle dans les communautés et les sociétés...

SCÈNE 3 – DROIT DE L'ENFANT À UNE IDENTITÉ :

COMÉDIEN 1 : Chaque enfant, cher public, a droit à un nom et une nationalité...

COMÉDIEN 2 : Pour qu'il soit toujours protégé et pris en charge par son pays.

COMÉDIEN 1 : C'est un peu normal qu'ils soient protégés par leur pays, sinon à quoi ils serviraient les dirigeants des pays !

COMÉDIEN 2 : Ben à rien ! Enfin pour l'instant pas à grand-chose quand même.

COMÉDIEN 1 : Déjà que c'est pas folichon, folichon pour le reste. Si en plus, ils oublient les gosses.

COMÉDIEN 2 : C'est souvent quand même ! Attention parents !

COMÉDIEN 1 : En l'absence de déclaration de naissance, un enfant n'est pas reconnu par l'état dans lequel il vit.

COMÉDIEN 2 : Et ne peut être, ni soigné, ni scolarisé !

COMÉDIEN 1 : Vous avez compris les parents ! Les enfants doivent être soignés et scolarisés...

COMÉDIEN 2 : Chuuuuut ! Tais-toi, sinon les mômes vont tout le temps aller à l'école...

COMÉDIEN 1 : Oui, enfin je veux dire : Soigné oui, scolarisé... C'est pas obligé, obligé, hein les enfants...

COMÉDIEN 2 : Oui franchement, si ça peut vous soulager, de temps en temps, vos enfants restent tranquille à la maison !

.....

SCÈNE 4 – PAPA, MAMAM ET BÉBÉ...

Le père entre avec un tabouret et un magazine, il lit. La mère entre avec un enfant dans les bras sur scène.

LA MAMAN : Chéri, comment on va l'appeler ?

LE PÈRE : Faut un prénom ?

LA MAMAN : Chéri, allons, réfléchis !

LE PÈRE : Il est beau, mon pioupiou ! Il est beau mon pioupiou ! *Il se lève pour lui caresser la joue et se rassoit.*

LA MAMAN : Alors, comment on va l'appeler ?

LE PÈRE : On est vraiment obligés de lui donner un prénom, ça fait beaucoup avec le nom, non ?

LA MAMAN : Oui chéri, on est obligés de faire un acte de naissance avec un prénom et un nom, sinon comment il va toucher sa retraite et nous, nos allocations ?

LE PÈRE : C'est juste ! Dis donc ? Et le prénom « Pioupiou », moi j'aime bien !

LA MAMAN : Chéri ! Mais Pioupiou n'est pas un prénom. Chéri, je te le redemande, comment va-t-on l'appeler ?

LE PÈRE : *Il se lève, marche et réfléchit.* Appelons-le John ?

LA MAMAN : C'est une fille !! Chéri !

LE PÈRE : Ah mince c'est vrai ! Cosette peut-être, c'est bien non ? J'avais lu ça dans un bouquin...

LA MAMAN : Chéri, si tu veux qu'elle aille à l'école et qu'elle se marie, choisis un autre prénom, d'accord !

.....

SCÈNE 5 – DROIT DE L'ENFANT À LA SANTÉ : Ils entrent en boitant et disent tout fort :

« Droit de l'enfant à la santé »

COMÉDIEN 1 : Mesdames et Messieurs, chaque enfant doit pouvoir être soigné s'il est malade...

COMÉDIEN 2 : On l'a déjà dit avant ça ! Soigné et scolarisé même !

COMÉDIEN 1 : Oui mais c'est mieux de le répéter, parfois les grands humains sont sourds...

COMÉDIEN 2 : Il doit avoir des conditions de vie qui ne sont pas dangereuses pour sa santé.

COMÉDIEN 1 : Comme par exemple, il doit pouvoir être suffisamment nourri et être protégé des drogues.

COMÉDIEN 2 : Oui les parents ! Seule drogue autorisée pour son enfant, c'est...

COMÉDIENS 1 et 2 : L'amour... *Ils font un cœur avec les mains et sortent en faisant des petits pas de course.*

.....

SCÈNE 20 – FRANÇAIS OU AFRICAIN !

Deux enfants entrent sur scène et se croisent et recroisent en marchant. Ils s'avancent vers l'un.

ENFANT 1 : Salut !

ENFANT 2 : Salut !

ENFANT 1 : T'es toute seule ?

ENFANT 2 : Oui, je viens d'arriver en France.

ENFANT 1 : On fait connaissance ?

ENFANT 2 : Super, j'ai pas encore d'amis.

ENFANT 1 : Comment tu t'appelles ?

ENFANT 2 : Lilou.

ENFANT 1 : Moi, c'est Thimoté. T'es française ?

ENFANT 2 : Ah non, je suis africaine.

ENFANT 1 : Africaine... d'Afrique ?

ENFANT 2 : Ben oui, d'Afrique Noire même.

ENFANT 1 : Mais, t'es pas noire ?

ENFANT 2 : Ben, y a pas besoin d'être noir pour être africain. Tu nais dans le pays et hop, t'es Africain. Moi, je suis née à Nairobi au Kenya et j'ai la nationalité Kenyane.

ENFANT 1 : Ah ok ! Tu dois avoir plein de copines africaines alors ?

SCÈNE 21 – DROIT DE L'ENFANT DE JOUER TOUTE LA JOURNÉE : *Ils entrent et disent tout fort : « Droit de l'enfant de jouer toute la journée »*

COMÉDIEN 1 : Tout enfant a le droit de jouer toute la journée....

COMÉDIEN 2 : Tout enfant a le droit de jouer à la console toute la journée... N'est-ce pas ? *Réaction.*

LE RÉGISSEUR parle de la régie : Hein c'est inscrit où tout ça, que les enfants ont le droit de jouer toute la journée ?

COMÉDIEN 1 : Et même d'avoir un téléphone portable par exemple...

LE RÉGISSEUR : Hein !!! Quoi ? Hein !!! Quoi ? C'est quoi cette histoire de téléphone portable !

COMÉDIEN 2 : C'était un exemple Philippe...

LE RÉGISSEUR : Je préfère ! Pas de téléphone portable avant 14 ans compris !

COMÉDIENS 1 et 2 : Compris !

« Sachez que tout artiste indépendant vit de son travail de création. Ce choix de se jeter dans le vide sans filet, ce choix de liberté a un coût : celui d'un long et laborieux travail en oubliant la frénésie d'une société de consommation qui étouffe chacun de nos mouvements d'enfant, de liberté et de création qui sont en nous. Alors merci encore de le respecter les droits d'auteur ». Philippe Josserand

L'auteur...



PHILIPPE JOSSERAND – Auteur de théâtre, Metteur en scène et comédien.

Il débute sa carrière en 1992 en Italie où il se formera pendant deux ans à la comédie à Turin au Théâtre Piccolo Valdocco et continuera sa formation de metteur en scène et de comédien à Lyon pendant encore deux ans au théâtre de la Platte avec Samuel Bousard - Metteur en scène, enseignement basé sur la méthode Stanislavski et Strasberg. 1994 - Première création avec Raymond Devos en théâtre de rue. En 1995, il crée sa compagnie « Cie Univers Scène Théâtre » dont il est le Directeur artistique et avec laquelle il mettra en scène plus de 70 créations. Il écrit de la comédie sous toutes ses formes depuis 1990. Il a produit 16 pièces de théâtre au Festival OFF d'Avignon dont 7 de ses propres pièces. Il est adhérent SACD. En tant que comédien de Théâtre, il a joué : Molière, Obaldia, Tournier, Grumberg, Tardieu, Nilly, Ionesco, Pinter, Westphal, Feydeau, Cocteau, Guitry, Maupassant. Il interprétera une quarantaine de petits rôles pour la télévision et long-métrage et tournera une quarantaine de pubs, télé et institutionnelles. Il jouera aux cotés de Francis Perrin, Karine Viard, Astrid Veillon, Elsa Lunghini, José Garcia, Sabine Azéma, Francis Huster, Olivier Marchal, Claire Kem, Michel Galabru, Pierre Cassignard, Christian Raught, Didier Cauchy, Gilles Lelouch, etc. Il sera dirigé par Antoine De Caune, Stephane Kappes, Claude Michel Rome, Guillaume Canet, Frédéric Tellier, Jacques Renard, Denis Malleva, Jean Louis Lorrenzi, Edwin Baly, Eric Summer, Pascal Bourdiaux, Olivier Nakache et Eric Tolédano, Eric Vallette, etc. Il est adhérent ADAMI. Il se spécialisera dans le Théâtre d'événement, en créant des personnages insolites, dans tous lieux atypiques. Il parle et peut jouer en anglais et en italien. Il a vécu 2 ans à New York et 2 ans en Italie à Turin et Venise. Il a son école de Théâtre à Châteaurenard en Provence depuis 2004, ville qui accueille son travail artistique et le soutient dans sa création et son univers théâtral depuis 2000. Il pratique le Qi Quong et la méditation depuis 12 ans.

Toute l'info : <http://www.cie-univers-scene-theatre.com>

CONTACT : +33 6 62 22 78 48

Les ayants droit : Théophile et Octhave JOSSERAND

Du même auteur :

Quand je serais grand, je serais... - 2025 - Enfant

Cabaret PIF-PAF – 2024 – Enfant, ado, adulte

France Boulot - 2024

Ça trompe énormément ou Ni Vus... Ni Cocus - 2023

Criant d'Amour – 2023

Château à Vendre - 2022

Le Mariage de la Princesse Mimolette – 2022 - Enfant

Paroles de Gosses – 2021 – Enfant

Suspendu à rien - 2020

État de choc – 2019

L'École du Père Noël – 2019 - Enfant

Mariage sans Faim – 2018

Un Pour tous, tous en Couleur – 2018 - Enfant

Amour 4 Fromages - Festival Off d'Avignon 2018

Récréation d'adultes - 2018

Tohu-bohu à Noël – 2017 - Enfant

Zen Zone – 2017- 2022

Tombeau Sapin – 2017

Les Origines de l'homme Cro-Mignon – 2017 – Enfant

Stand by Express ou Faites pas l'autruche – 2016

Festival Off d'Avignon 2017

À la recherche des petits bonheurs – 2016 – Enfant

Samsara - 2015

Cimetière m'était conté ou Cabaret : mort de rire - 2015

L'âme Fatale - 2014

La politique du Doigté 2014

Aïe Faune – 2014

L'Éloge des Cocus – 2013

5^{ème} Saison - 2012

L'artiste, c'est pas du cochon ! - 2011

L'auberge des Toqu'arts - 2011

Voleur de Jouets – 2011 - Enfant

Cass-Ting – 2010

Cherchez la petite bête adaptée des Fables de La Fontaine – 2009

Jamais eu de Cadeaux – 2009 - Enfant

Bijoux de Famille – 2008

L'Hôpital en Folie - 2007

L'art ne se vend pas, il s'achète - 2006

L'art de l'art - 2006

Bipèdes en Solde – 2005

Alors là Chapeau ! 2004

L'Office des Crabes 2002

Le silence des solitudes – 2001 - Monologue

Paradis d'Enfer – 1999/2010

Les Agences, Uni'Sex et Purification – 1998

Appartement loué et appartement à louer – 1997

Subway Plage - 1996 – 2012 Festival Off d'Avignon 2013

Le Chenil – 1995

Anna ou l'abstinence passagère - Monologue - 1994